

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

CAP locale de mutations des Inspecteurs Filière Gestion Publique au 1^{er} mars 2012.

La CAP locale de mutations des inspecteurs (FGP) s'est réunie ce vendredi 6 janvier 2012.

A l'ordre du jour : mouvement local des Inspecteurs, Filière Gestion Publique.
(Rappel : au sein de cette filière, il existe deux mouvements de mutations annuels –1^{er} mars et 1^{er} septembre)

A l'issue de la réunion en CAP Centrale (1^{ère} phase) :

- 9 départs (3 comptables et 6 non comptables).

Sur ces 9 départs : deux collègues restent sur le département **mais 7 quittent** le département .

A l'issue de cette 1^{ère} phase, la direction informe qu'elle a mis en ligne la liste **des emplois non comptables vacants** sur Ulysse 76.

Nombre d'emplois annoncés vacants par la Direction : 15

5 Postes d'adjoints : RF Le Havre, Montivilliers, Bolbec et Pairie Départementale(2).

10 Postes en Direction : Comptabilité, Fiscalité Directe Locale, Action Economique et Financière (DAEE), Contrôle Budgétaire Régional, SFACT/CHORUS, Autorité de Paiement, France Domaines (1 évaluateur et 1 gestion), Redevance et Recouvrement forcé.

6 agents ont postulé pour le mouvement local :

- 4 demandes intra départementales
- 1 passerelle Filière Fiscale vers Filière Gestion Publique
- 1 arrivée d'un département extérieur.

Le mouvement proposé par la Direction est le suivant :

- Une inspectrice SIP Dieppe (passerelle) est affectée à France Domaines « évaluateur »
- Une inspectrice jointe au CFP de Déville est affectée à la DRFIP Comptabilité d'état
- Un inspecteur DRFIP SPL Martinique est affecté à la DRFIP SPL (Secteur Public Local)
- Une inspectrice DRFiP SPL est affectée à la DRFIP France Domaines « gestion ».

Les élus **F.O.-DGFIP** constatent qu'une fois encore le déficit départemental est conséquent : sur les 15 postes vacants, une seule arrivée extérieure....

A l'issue du mouvement, 14 postes ne sont pas pourvus et resteront vacants jusqu'en septembre (ndlr : sauf à être supprimés lors du CT sur les effectifs ???!!)

Les élus **F.O.-DGFIP** s'interrogent sur certains choix opérés par la direction :

- certains postes ne correspondent pas aux demandes formulées par les postulants ,
- certains lers choix correspondent à des postes vacants .

De plus, les élus **F.O.** alertent le DRFiP sur le risque d'affecter des agents n'ayant pas l'appétence de certaines missions et qui l'ont clairement exprimé.

La Direction reconnaît avoir également menée la même réflexion mais les enjeux de certaines missions sont jugées prioritaires.

F.O.-DGFIP a donc voté **contre**.

La CAP Centrale (3^{ème} phase) est prévue le 27 janvier prochain pour entériner les mutations définitives (phases 1 et 2)

Elus **F.O.** à la CAP : Dominique SALINE et Eric PEYREFICHE.

Bulletin d'adhésion

Nom :
Grade :

Prénom :
Quotité de travail : %



Affectation :

(déclare adhérer à F.O. DGFIP 76)

fait à

le
(signature)

➤ **66% de la cotisation syndicale est déductible** du montant de l'impôt sur le revenu